



Le 15 Février 2005 , François CHEREQUE , l'invité De RTL à 7H 50

Jean-Michel Apathie : Bonjour, François Chérèque.

François Chérèque : Bonjour.

Les salariés des chantiers navals de l'Inde espèrent bien que le Clemenceau entrera dans l'un de leurs ports, parce qu'ils veulent travailler. Ils veulent donc le désamianter, puis le couper en morceaux. Comprenez-vous cette volonté des salariés indiens de faire leur travail, François Chérèque ?

Bien évidemment, je les comprends. Mais je crois que notre travail de syndicalistes, ici, en France, c'est aussi d'agir pour qu'ils travaillent dans les meilleures conditions possibles. L'amiante, c'est un poison. L'amiante tue, dans notre pays : plusieurs centaines de décès tous les ans, dans les années qui vont venir.

L'Europe a décidé d'éradiquer l'amiante de tous les bâtiments et de tous les navires. Donc, l'Europe demande de désamianter les bateaux, en particulier avant destruction. Et elle a donné des contraintes énormes pour protéger les travailleurs pour le désamiantage, et le gouvernement français fonctionne, avec le Clemenceau, comme une multinationale des plus détestables au niveau social.

C'est-à-dire qu'il se décharge sur un sous-traitant, en quelque sorte, de ses responsabilités sociales. Donc, nous, nous sommes d'accord pour que ce bateau soit découpé en Inde, à condition que le gouvernement français paie une sécurité pour les travailleurs indiens. Pour qu'ils puissent désamianter ce bateau dans les meilleures conditions, et non pas au rabais, comme on allait le faire.

Alors, que faut-il faire maintenant ? Il faut lui permettre d'aller jusqu'en Inde, et puis vérifier que les conditions seront bonnes là-bas, ou rapatrier le Clemenceau ?

L'un ou l'autre. Mais que l'on découpe ce bateau en Inde, à ce moment-là, il faut qu'il y ait un chantier de désamiantage, en Inde, avec la protection des travailleurs indiens. Ou, si on ne peut pas le faire en Inde, qu'on le fasse en France avec la protection des travailleurs français.

C'est-à-dire qu'on ne peut pas, d'un côté, voter des normes sociales, en Europe, et se décharger sur les pays qui ne peuvent pas les mettre en oeuvre, pour faire le travail qu'on ne veut pas faire. On ne peut pas d'un côté, demander que l'Europe pèse sur l'équilibre, sur la réglementation sociale au niveau mondial, et ne pas respecter ce qu'on se donne. Donc, le gouvernement français est en faute. Il faut qu'il trouve une solution et qu'il protège les travailleurs indiens.

Si le gouvernement est en faute, il faudra que quelqu'un paie la faute, François Chérèque ?

Mais on est en train de le payer ! On ne peut pas, d'un côté, accepter qu'on nous donne des leçons sur le déficit de l'Etat, et faire des erreurs de ce point-là, qui coûtent cher aux contribuables français. Mais l'essentiel, je le dis bien, c'est de protéger la santé des travailleurs, qu'ils soient français ou indiens.

On ne peut pas dire à Monsieur Mittal : "On ne veut pas de votre entreprise, en France, parce qu'elle ne respecte pas des normes sociales". Et puis, de cette façon-là, d'un revers de main, décharger sur l'Inde les responsabilités qu'on ne peut pas prendre en France. C'est complètement contradictoire, vis-à-vis des indiens. Je comprends qu'ils soient choqués par cette démarche-là.

Je reviens sur la notion de faute. S'il y a eu faute, au gouvernement, il faudra que quelqu'un paie : une démission ?

Non. Cela, c'est le problème politique. Je ne rentre pas dans cette démarche-là.

Les syndicats ne font pas de politique ?

On participe au débat politique, bien évidemment. Mais là, c'est une question de relations politiques dans le gouvernement, ce n'est pas mon problème !

La C.G.T, Force Ouvrière : tous les partis de la gauche française condamnent la nouvelle mouture du projet de directive, qui est actuellement discutée au Parlement Européen, donc directive Bolkestein. Et vous, la C.F.D.T, vous soutenez ce projet de directive. Passion de la solitude, François Chérèque ?

La C.F.D.T n'est pas la seule à soutenir ce projet : ce projet de réforme de la directive.

En France, vous n'êtes pas nombreux. Il y a l'U.M.P.

Je n'ai pas entendu la C.G.T dire le contraire, hier, dans la manifestation. La C.G.T était dans la manifestation, hier, avec la Confédération Européenne des Syndicats. Et, ensemble, nous avons fait une déclaration : nous soutenons la démarche de la Confédération Européenne des syndicats, qui a proposé des amendements importants à cette directive.

Un - comme le disait Alain Duhamel - que les règles sociales qui s'appliquent soient les règles du pays qui accueille. Donc, la France, si on accueille des travailleurs d'un autre pays. Et ensuite, qu'on exclue de cette directive, une partie des services publics : ce qui a été obtenu.

Maintenant, le Parlement doit décider. Et la Confédération Européenne des Syndicats, avec ses syndicats - et, à ce que je sache, la C.G.T n'a pas dit le contraire - soutiendra cette démarche-là, à condition, bien évidemment, que les chefs d'Etat la reprennent à leur compte, parce que c'est un système de co-décision. Il ne suffit pas que le Parlement fasse une nouvelle directive - et on ne parlera plus, à ce moment-là de "directive Bolkestein" ou d'une nouvelle directive - il faut, aussi, que les chefs d'Etat la soutiennent.

Peut-être n'aimez-vous pas la solitude, François Chérèque. Mais Bernard Thibault, hier, a dit que la directive Bolkestein : "Est tout à fait représentative, je le cite, de tout ce que rejette les salariés". Comme adhésion, on a vu mieux !

Bien évidemment. La directive Bolkestein, on n'en parlera plus à partir de jeudi.

La nouvelle mouture ?

Non, non.

La C.G.T n'a pas l'air d'être très favorable !

La démarche de la Confédération Européenne des Syndicats, hier, était celle d'une modification de la directive Bolkestein qui, une fois qu'elle sera adoptée par le Parlement, sera une autre directive. On s'est quand même battu. Il faut quand même valoriser le travail syndical ! On a fait une manifestation, à Bruxelles, le 19 mars. Il y a eu 70.000 personnes pour refuser cette directive. On y était. Les autres organisations syndicales y étaient.

Aujourd'hui, on a des députés, socialistes et du parti populaire, au niveau européen, qui vont intégrer nos demandes : non au dumping social, on enlève les services publics de cette directive. On valorise le travail syndical, et on dit, nous, syndicalistes, avons l'habitude de travailler de cette façon-là, au niveau européen. Et les syndicats européens soutiennent cette démarche.

Vous avez dit, hier, François Chérèque : "Il serait dommage que la gauche française soit en rupture avec le syndicalisme européen". En quoi serait-il dommage ?

Parce que la tradition européenne, c'est la tradition sociale-démocrate, et on fait avancer aussi le droit dans l'histoire. J'ai fait simplement un petit rappel de l'histoire : organisation syndicale qui négocie avec les gouvernements pour faire avancer le droit.

Et là, hier, j'ai rencontré, dans une délégation de la Confédération Européenne des Syndicats, le groupe du parti socialiste européen. Et le parti socialiste européen, qui a proposé nos amendements à cette directive-là, va soutenir ce texte. Donc, voilà, ce sera un regret. Si cette directive n'est pas votée, il se passe deux choses.

D'une part, c'est la Commission qui fait tout seul le droit avec des pays qui sont ultra-libéraux, comme en Pologne. Et, deuxièmement, on se prive de développement de l'emploi, en France, vu que les français sont parmi les champions des services. Donc, la libéralisation des services, c'est aussi de l'emploi pour la France.

Le C.P.E : c'est fini, cela va passer ?

Ce qui me choque le plus c'est, qu'au départ, on était sur une loi - rappelez-vous - qui devait parler du problème des banlieues. Et, d'un débat sur le problème des banlieues, qui a fait l'actualité mondiale pendant un moment, on en fait un débat sur une déréglementation du code du travail, dans notre pays, et on a un détournement de débat. On ne règle pas le problème des banlieues, dans notre pays : c'était cela, cette loi. Et le gouvernement est en train de faire passer, en urgence, une loi qui devait parler d'un problème social fondamental : c'est comment on règle ce problème social, dans les banlieues.

Donc, le C.P.E va passer ?

On va manifester pour que cela ne passe pas !

François Chérèque, qui va manifester - ce n'est pas une info - était l'invité de RTL. Bonne journée